



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ BELZONA® 2100 BASE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BELZONA® 2100 BASE

Numéro du produit SN1774

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Belzona® 2100 Base est communément utilisé avec les composants Durcisseurs 2111, 2121, 2131 et 2141. Pour plus d'informations veuillez vous reporter au Guide d'Utilisation approprié de Belzona®. Pour utilisation industrielle seulement.

Utilisations déconseillées Le produit ne devrait pas être utilisé à des fins autres que celles recommandées dans le mode d'emploi relatif.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Belzona Polymerics Limited
Claro Road, Harrogate
HG1 4DS
United Kingdom
+44 1423 567641
sds@belzona.com

Fabricant Belzona Polymerics Limited
Claro Road, Harrogate
HG1 4DS
United Kingdom
+44 1423 567641
sds@belzona.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence + 33 1 45 42 59 59 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

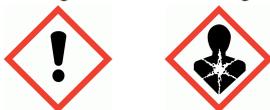
Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Resp. Sens. 1 - H334 Skin Sens. 1 - H317 Carc. 2 - H351 STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373

Dangers pour l'environnement Non Classé

Référence Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

BELZONA® 2100 BASE**Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H351 Susceptible de provoquer le cancer.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Appareil respiratoire, poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Mentions de mise en garde

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P260 Ne pas respirer les vapeurs.
 P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux.
 P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P308+313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Contient

DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE

2.3. Autres dangers

Pas applicable Selon les informations envoyées par nos fournisseurs, aucune substances persistantes, bio-accumulables et toxiques (PBT) ni de substances très persistantes et très bio-accumulables (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE		10-20%
Numéro CAS: 101-68-8	Numéro CE: 202-966-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457014-47-xxxx

Classification

Acute Tox. 4 - H332
 Skin Irrit. 2 - H315
 Eye Irrit. 2 - H319
 Resp. Sens. 1 - H334
 Skin Sens. 1 - H317
 Carc. 2 - H351
 STOT SE 3 - H335
 STOT RE 2 - H373

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

BELZONA® 2100 BASE

Information générale	En cas de doute, ou si les symptômes persistent, veuillez consulter un médecin. Ne faites jamais rien avaler à une personne inconsciente.
Inhalation	Sortez à l'air frais. Assurez-vous que le patient est au chaud et dans un endroit tranquille. Ne lui donnez rien à avaler.
Ingestion	Si le produit est avalé par accident, consultez immédiatement un médecin. Faites reposer le patient. Rincez-lui abondamment la bouche à l'eau. Ne le forcez PAS à vomir.
Contact cutané	Retirez les vêtements contaminés. Lavez abondamment la peau à l'eau et au savon ou utilisez un agent nettoyant spécialisé pour la peau. N'utilisez JAMAIS de solvants ou de dissolvants. Si l'irritation ou l'inflammation persiste, veuillez consulter un médecin.
Contact oculaire	Retirez les lentilles de contact. Baignez copieusement les yeux dans de l'eau fraîche et propre pendant au moins 15 minutes, en écartant bien les paupières, et consultez un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	Effet cancérigène suspecté: preuves insuffisantes.
Inhalation	L'exposition respiratoire peut entraîner une irritation aiguë et/ou une sensibilisation du système respiratoire, résultant en l'apparition de symptômes asthmatiques, serrement et oppression de la poitrine. Une exposition répétée peut entraîner une déficience respiratoire permanente.
Contact cutané	Un contact prolongé ou répété avec la peau ou la membrane muqueuse peut donner lieu à des symptômes irritants tels que des rougeurs, des ampoules ou des dermatites. L'apparition des symptômes peut être différée. Peut provoquer une réaction allergique de la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucun.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser : du sable, de la mousse alcool-résistante, du dioxyde de carbone, de la poudre chimique, une brume d'eau pour les feux plus importants.
Ne JAMAIS utiliser de jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux En cas d'incendie, il est possible que des produits de décomposition dangereux se forment, comme de la fumée, de l'oxyde de carbone, du dioxyde de carbone, de l'oxyde d'azote, de l'acide cyanhydrique, des amines et des alcools.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Le feu produira une fumée noire épaisse contenant des produits de combustion dangereux. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter un danger médical. Il est possible que vous ayez à utiliser un masque respiratoire autonome approprié. Refroidissez les conteneurs hermétiques exposés au feu à l'aide de jets d'eau. Empêchez les écoulements provoqués par les lances de pompier de se déverser dans les canalisations ou les voies d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Retirez le personnel qui n'est pas essentiel. Évitez de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

BELZONA® 2100 BASE

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Évitez que des déversements accidentels ne s'écoulent dans les canalisations et les égouts. Si de grandes quantités du produit s'écoulent dans les canalisations ou les égouts, contactez immédiatement la Compagnie des Eaux locale ; ou, en cas de contamination d'un ruisseau, d'une rivière ou d'un lac, les autorités nationales de contrôle appropriées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Circoncire et récupérer les déversements accidentels à l'aide de matières absorbantes non inflammables, par ex. le sable, la terre, la vermiculite, la terre de diatomées, et placer dans un labelled conteneur approprié. Nettoyer immédiatement la zone contaminée à l'aide d'un décontaminant adéquat, par ex. Soude (5 mesures) / Eau (95 mesures). Ajouter le même décontaminant aux résidus et laisser au repos pendant plusieurs jours dans un conteneur non hermétique jusqu'à l'absence totale de réactions. Une fois que ce stade est atteint, fermer le conteneur et éliminer celui-ci conformément aux consignes d'élimination des déchets. Veiller à ce que les déversements de produit ou l'eau de lavage associée ne s'introduisent pas dans les canalisations ni les cours d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13. .

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations GÉNÉRALITÉS Maintenir le conteneur hermétiquement fermé jusqu'à utilisation. Evacuer le personnel non indispensable. Minimiser le nombre d'employés exposés et leur durée d'exposition. Une fois ouvert, le produit doit être utilisé en une seule application. Dans la mesure du possible, ouvrir les conteneurs et mélanger les composants dans une pièce bien aérée, à l'écart de la zone d'application. Eviter le contact avec la peau et les yeux ou les vêtements. Interdire la consommation d'aliments et de boissons, ainsi que les cigarettes dans les zones de stockage et d'utilisation. Pour la protection personnelle, veuillez consulter la Section 8. De bonnes méthodes d'entretien devraient être respectées ainsi que l'élimination régulière et en toute sécurité des déchets. Vérifier que le matériel d'intervention d'urgence (pour les incendies, déversements, fuites, etc.) est en état de marche. FEU/EXPLOSION Ce produit est combustible. Éliminez toute source de chaleur, d'étincelles ou flamme nue. SPECIAL Les isocyanates peuvent générer des vapeurs à partir de températures avoisinant les 40 °C, ce qui augmente considérablement le risque d'exposition. Toutes les applications impliquant l'utilisation d'isocyanates doivent être effectuées aux températures les plus faibles possible afin d'éviter la production de vapeurs. Should heating be required to revert any partial solidification, it should be ensured that the temperature is controlled to the lowest possible level, in any case it should not exceed Si la chaleur est nécessaire pour empêcher l'effet de solidification partielle, veiller à ce qu'elle soit maintenue au minimum et dans tous les cas à ce qu'elle ne dépasse pas les 40°C. Placer les conteneurs dans un endroit chaud et aéré afin de les laisser atteindre la température ambiante. Il est déconseillé d'appliquer une source directe de chaleur sans les dispositifs de protection adéquats, afin d'éviter la surchauffe et l'extraction de vapeurs d'isocyanate des conteneurs.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Assurez-vous que les moyens nécessaires pour une douche oculaire (fontaine, bouteille, flacon, etc.) soient aisément accessibles. Ne jamais mettre des articles ou du matériel contaminé, comme par ex. spatules, applicateurs, pinceaux, chiffons, etc., dans ses poches. Quand cela est nécessaire, des vêtements et des chaussures de travail contaminés doivent être enlevés pour éviter une contamination croisée des surfaces, le risque d'un contact avec la peau et d'une ingestion involontaires.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

BELZONA® 2100 BASE

Précautions de stockage Respecter les précautions données par l'étiquette. Conserver entre 5 °C et 30 °C sauf en cas d'indication contraire, dans un endroit sec, bien aéré, à l'écart des sources de chaleur, des sources inflammables et de la lumière directe du soleil. Interdiction de fumer. Empêcher l'accès non autorisé. Conserver à l'écart des oxydants et des matières très alcalines et très acides, des amines et des alcools. **PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT** Des déversements accidentels, un stockage incorrect des produits chimiques, des déchets ou des activités d'élimination de déchets non appropriées peuvent entraîner une infiltration de polluants dans le sol et nuire gravement à la nappe phréatique qui est une source vitale pour l'eau potable. Tous les déchets, en particulier les déchets liquides, doivent être stockés sur place, dans des zones désignées et sûres qui sont à l'écart des canalisations et entourées d'un dispositif d'endiguement afin de contenir tout déversement.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Mélangez avec le composant Durcisseur avant utilisation. Pour plus d'informations veuillez vous reporter au Guide d'Utilisation approprié de Belzona®.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 0,01 ppm 0,1 mg/m³

Valeur limite court terme: VLEP 0,02 ppm 0,2 mg/m³ 5 min

C2, AR

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

C2 = Substances préoccupantes en raison d'effets cancérogènes possibles.

AR = Risque d'allergie respiratoire.

Commentaires sur les composants

Toutes les précautions nécessaires doivent être prises pour réduire l'exposition aux isocyanates au niveau le plus bas possible, par des moyens autres que l'utilisation d'appareils de protection respiratoire. Les appareils de protection respiratoire peuvent être utilisés en dernier recours pour réduire autant que possible le niveau d'exposition, à un niveau inférieur à la limite d'exposition. L'exposition aux produits chimiques réputés être des allergènes respiratoires ou dont il a été prouvé qu'ils provoquent de l'asthme professionnel, doit être contrôlée et maintenue au niveau le plus bas possible et praticable.

DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE (CAS: 101-68-8)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.05 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 0.1 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.05 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.1 mg/m³
 Travailleurs - Orale; Court terme Effets systémiques: 50 mg/kg/jour
 Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets locaux: 28.7 mg/cm²
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.025 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 0.05 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.025 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.05 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 25 mg/kg/jour
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 17.2 mg/cm²
 Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 20 mg/kg/jour

PNEC

eau douce; >1 mg/l
 eau de mer; >0.1 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; >1 mg/l
 Sol; >1 mg/kg

BELZONA® 2100 BASE

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans des endroits bien aérés ou prévoir une ventilation mécanique adéquate. Dans la mesure du possible, créez celle-ci à l'aide d'une ventilation d'échappement locale et d'un bon système d'évacuation en général. Si ces mesures ne suffisent pas à maintenir les concentrations de vapeurs en dessous des limites d'exposition nationales adéquates, il faudra porter du matériel de protection respiratoire adéquat (voir 'Respirateurs' ci-dessous).

Protection des yeux/du visage

Le port de protections oculaires telles que des lunettes de sécurité ou des lunettes masques est recommandé pendant toute la durée de manipulation et d'utilisation de ce matériel. Une protection oculaire doit être sélectionnée conformément à la norme EN 166 Protection individuelle de l'oeil.

Protection des mains

Des protections pour les mains doivent être sélectionnées conformément à la norme EN 374 Gants de protection contre les risques chimiques. La durée de vie sans percement des gants sélectionnés doit être plus longue que le temps prévu d'utilisation. Dans tous les cas, si cela n'est pas possible, les gants doivent être changés à temps et de toutes façons avant le dépassement de la durée de vie sans percement. En cas de doute, demandez conseil auprès du fournisseur de gants, pour les différents types de gants à considérer. Vous pouvez utiliser des crèmes de protection pour renforcer la protection de certaines zones cutanées exposées au produit, mais elles ne pourront complètement remplacer une protection physique. Ne pas appliquer ces crèmes après exposition de la peau. RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Gants à manchettes à poids moyen-lourd offrant une protection appropriée pour les poignets.

Autre protection de la peau et du corps

Combinaison synthétique en polyéthylène telle que Tyvek PRO-TECH® ou une combinaison équivalente fabriquée conformément à la norme EN 13034 Type 6, Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides Type 6. En cas de contamination extrême des vêtements, retirez ceux-ci et lavez la peau à l'eau et au savon, ou à l'aide d'un agent nettoyant spécialisé pour la peau.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être basé sur les niveaux d'exposition, les dangers du produit et les limites d'utilisation en sécurité de l'appareil sélectionné. Il est essentiel que la concentration de contaminant(s) dans l'environnement de l'application n'excède pas la limite d'exposition applicable, multipliée par le facteur de protection assigné calculé pour l'équipement de protection respiratoire sélectionné. En cas de besoin, il est recommandé de porter un demi-masque filtrant approuvé par OSHA/NIOSH et doté de la cartouche à vapeurs appropriée. Si la production de poussières ne peut être évitée ou contrôlée par un moyen mécanique approprié, il est conseillé de porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN 140 (masque facial découpé) doté d'un filtre anti-poussière/particules (P2 ou P3). Il est essentiel que la pièce faciale soit montée correctement et le filtre changé conformément aux instructions du fabricant. APPLICATION DANS DES TEMPÉRATURES AMBIANTES ÉLEVÉES Lorsque cela est nécessaire, il est recommandé qu'un appareil de protection respiratoire conforme aux normes EN 14594 (appareil à adduction d'air comprimé) soit porté, si l'exposition que subie la personne qui fait l'application ou autres personnes à proximité, ne peut être contrôlée et maintenue en-dessous des limites d'exposition admissibles sur le lieu de travail et si des méthodes d'ingénierie ne peuvent apporter d'amélioration raisonnable.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Paille.
Odeur	Sans odeur.

BELZONA® 2100 BASE

Seuil olfactif	Non applicable.
pH	Non applicable.
Point de fusion	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	>100°C/>212°F Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	< 0.001 Pa @ 20°C/68°F
Densité de vapeur	8.5
Densité relative	1.1-1.2 @ 25°C/77°F
Solubilité(s)	Réagit au contact de l'eau.
Coefficient de partage	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	190-330 P @ 25°C/77°F
Propriétés explosives	Non applicable.
Propriétés comburantes	Non applicable.
<u>9.2. Autres informations</u>	
Autres informations	Cette section ne contient que des valeurs typiques relatives aux conseils d'hygiène, de sûreté et d'environnement et n'a pas pour objectif de représenter une documentation technique pour le produit.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Réactivité Voir les autres sous-sections de cette section pour avoir plus de détails.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable si les conditions de stockage et de manutention sont respectées (voir Section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Pas de réactions dangereuses attendues lorsque entreposé et manipulé comme recommandé.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

BELZONA® 2100 BASE

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

A conserver à l'écart des oxydants et des matières très alcalines et très acides. Des réactions exothermiques non contrôlées peuvent se produire au contact des amines et des alcools. Le produit réagit lentement au contact de l'eau, et évolue en dioxyde de carbone. A l'intérieur des conteneurs hermétiques, une accumulation de la pression pourrait créer des déformations, des gonflements et dans des cas extrêmes l'explosion du conteneur.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal

Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire

En se basant sur les caractéristiques de la teneur en isocyanate de ce produit, l'exposition respiratoire peut entraîner des irritations chroniques et / ou une sensibilisation du système respiratoire, provoquant des symptômes asthmatiques, une respiration sifflante et une sensation d'étouffement. Les personnes sensibilisées peuvent par la suite présenter des symptômes asthmatiques lorsqu'elles sont exposées à des concentrations aéroportées d'isocyanates bien inférieures à la limite nationale d'exposition. Une exposition répétée peut entraîner une déficience respiratoire permanente.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

Cancérogénicité CIRC

CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Cancérogénicité NTP

Non listé.

Toxicité pour la reproduction

BELZONA® 2100 BASE

Toxicité pour la reproduction - fertilité - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Effets irritants sur le système respiratoire qui altèrent le fonctionnement de ce système et s'accompagnent de symptômes tels que la toux, une douleur, l'étouffement et des difficultés respiratoires.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

Organes cibles Système respiratoire, poumons

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Voie d'exposition Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

Considérations médicales Les personnes exposées aux produits contenant des sensibilisateurs respiratoires doivent faire l'objet d'une surveillance médicale appropriée. Les personnes souffrant d'asthme, d'allergies ou de maladies respiratoires chroniques ne devront pas s'exposer aux isocyanates. Un contact avec la peau constitue un risque important. Les personnes ayant déjà eu dans le passé des problèmes de sensibilisation de peau ne devraient travailler qu'avec des processus pour lesquels le produit est utilisé sous surveillance médicale appropriée. Les études animales ont montré que le contact de la peau avec des isocyanates peut provoquer une sensibilisation respiratoire.

Informations toxicologiques sur les composants

DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation 3,68
(CL₅₀
poussières/brouillards
mg/l)

Espèces Rat

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Conformément à la réglementation en vigueur, ce produit est réputé ne présenter aucun danger pour l'environnement. Il ne faut pas autoriser l'écoulement du produit dans des canalisations d'évacuation, des cours d'eau ni le dépôt dans des endroits pouvant affecter l'eau souterraine ou en surface. Ce produit réagit au contact de l'eau, formant du gaz de dioxyde de carbone et un produit solide insoluble avec un point de fusion élevé (polyrésine).

12.1. Toxicité

Toxicité Sur la base des données du composant individuel, les produits LC50/EC50/IC50 sont supposés être supérieurs à 100 mg/l pour la plupart des espèces sensibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

BELZONA® 2100 BASE

Persistence et dégradabilité Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible.

Coefficient de partage Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune donnée disponible sur le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Pas applicable Selon les informations envoyées par nos fournisseurs, aucune substances persistantes, bio-accumulables et toxiques (PBT) ni de substances très persistantes et très bio-accumulables (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets Ne pas laisser s'introduire dans les canalisations ou les cours d'eau et ne pas jeter dans des lieux où les eaux de surface et les eaux souterraines pourraient être contaminées. Les déchets contrôlés comprennent les déchets industriels non dangereux et les déchets chimiques dangereux. L'élimination de tous les déchets contrôlés doit être conforme aux réglementations locales et nationales appropriées. De plus, les déchets chimiques dangereux doivent être éliminés conformément à la réglementation nationale établie selon les directives 75/442/EEC du Conseil, relatives aux déchets et 91/689/EEC relatives aux déchets dangereux. En cas de doute par rapport aux informations de cette fiche de données de sécurité, il faut demander conseil auprès des autorités de contrôle nationales appropriées pour obtenir les méthodes d'élimination correctes. ÉVACUATION DE COMPOSANT EMBALLAGE DE TRANSIT: les enveloppes protectrices rétractables ou emballages extensibles, caisses et accessoires qui n'ont pas été contaminés par le produit doivent être réutilisés ou recyclés. PRODUIT N'AYANT PAS SUBI DE RÉACTION et les conteneurs vides non nettoyés et les emballages contaminés doivent être éliminés comme s'il s'agissait de déchets chimiques dangereux. PRODUIT AYANT SUBI UNE RÉACTION, produit dispersé ayant été décontaminé conformément à la procédure indiquée à la section 6, planches à mélanger contaminées, spatules, applicateurs, pinceaux, conteneurs théoriquement vides et bols mélangeurs - quand ils sont entièrement séchés - doivent être éliminés de la même manière que les produits non dangereux.

Classe déchet Liste du code de déchets LoW: 08 05 01* * Les déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. Le code indiqué dans cette section est une entrée générale. Les codes doivent être attribués en fonction de l'usage final du produit. S'il existe un code plus spécifique, celui-ci devrait être utilisé de préférence au code susmentionné. En cas de doute, consultez la liste des déchets dangereux (2000/532 Décision de la Commission), votre centre local et agréé de recyclage des déchets ou l'agence nationale de contrôle.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Non classé pour le transport dans les Consignes Nationales et Internationales actuelles. Transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs hermétiques et verticaux. Assurez-vous que les personnes transportant le produit connaissent les procédures à suivre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.1. Numéro ONU

BELZONA® 2100 BASE

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac **Marchandises non transportées en vrac.**
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales LES MALADIES PROFESSIONNELLES
Voir le tableau de maladies professionnelles 62.

Législation UE Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Conformément au règlement (CE) n° 453/2010.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

BELZONA® 2100 BASE

Information générale	Les informations comprises dans cette fiche technique de sécurité ne constituent pas l'évaluation personnelle de l'utilisateur des risques encourus sur le lieu de travail, et requise par les autres législations d'hygiène et de sûreté. Les conditions spécifiques d'utilisation étant hors du contrôle du fournisseur, l'utilisateur est responsable pour faire respecter les mesures appropriées exigées par la législation nationale. Les informations comprises dans cette fiche technique de sécurité sont tirées des connaissances actuelles et de la législation nationale en vigueur. Les conseils fournis par celle-ci traitent de l'hygiène, de la sûreté et de l'environnement en relation avec le produit, et ne tiennent en aucun cas lieu de garantie de la performance technique ou de la capacité du produit pour des usages particuliers.
Références littéraires clés et sources de données
Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	Là où il n'y a aucune donnée de test disponible pour le mélange, la classification a été déterminée basé sur les données de danger des composants individuels conformément à la CE 1272/2008.
Conseils de formation	Pour de plus amples informations, contactez votre fournisseur, votre commercial Belzona ou Belzona directement.
Commentaires sur la révision	RÉVISION. Cette fiche technique de sécurité a été revue de Section(s): 8, Veuillez noter la DATE DE RÉVISION. Si la fiche de données de sécurité que vous lisez a plus de 24 mois ou si vous avez des doutes sur sa validité, veuillez contacter votre consultant Belzona local ou directement Belzona (sds@belzona.com). Des informations à jour, vous seront envoyées.
Date de révision	28/01/2021
Révision	2.5
Numéro de FDS	11502
Statut de la FDS	Français. Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H351 Susceptible de provoquer le cancer. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Appareil respiratoire, poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.